

Lettre d'information aux élus communautaires et aux élus municipaux des Balcons du Dauphiné

Retour sur le conseil du 18 novembre 2019

Les délibérations

EAU ET ASSAINISSEMENT

► Election d'un conseiller délégué

Au vu de l'extension de compétences au 31 décembre 2019 et du nombre de projets structurants rattachés à l'assainissement, Daniel Hote a été élu conseiller délégué « assainissement » par le Conseil communautaire.

► Désignation des membres au conseil d'exploitation des régies

14 membres conseillers communautaires (Jean-Yves Brenier, Marcel Tournier, Jean-Claude Champier, Jean-Yves Cado, Nora Chebbi, Philippe Lanfrey, Louis Daïna, Adolphe Molina, Gilbert Pommet, Frédéric Vial, Daniel Hote, Gil Descamps, Joseph Aslanian, Jean-Pierre Berthelot) et 13 membres conseillers municipaux (Patrice Pacaud, Gilles Sage, Flavie Crouzet, Laurent Rhone, Sébastien Candy, Louis Michud, Jean-René Rabilloud, Patrick Mechin, Fernand Morel, Jacques Bracco, Jean-Paul Barbiet, Serge Puype, Alain Lepot) ont été désignés par les élus communautaires pour faire partie du Conseil d'Exploitation des régies eau et assainissement.

► Nomination du directeur des régies

Samuel ROCHAS, Directeur de l'eau et de l'assainissement de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été désigné en tant que directeur des régies d'eau et d'assainissement.

► Election des représentants de la communauté de communes au syndicat des Abrets

10 titulaires (René Descamps, Alain Socie, Annie Pourtier, Didier Louvet, Robert Pyot, François Manon, Frédéric Vial, Wilfried Maduli, Gilbert Gippet, Stéphane Radondy) et 10 suppléants (Jean-Pierre Trolliet, Gilles Cortey, Odile Barret, René Bordel-Mathiolon, Lucien Morales-Hernandez, Sylvain Granger, Yvon Debiez, Catherine Grange, Frédérique Luzet, Pierrick Ray) ont été élus pour représenter la communauté de communes au Syndicat des Abrets.

► Election des représentants de la communauté de communes au syndicat des eaux de la Plaine et des collines du Catelan

15 titulaires (Daniel Hote, David Emeraud, Frédéric Durieux, Maurice Cottaz, André Martin, Christophe Carras, Henri Brocard, Eric Morel, Marcel Feuillet, Gérard Guicherd, Aimé Vuailat, Patrick Ferraris, Bernard Bourgier, Louis Bally, Bernard Odet) et 15 suppléants (Jean-Claude Champier, Florence Perissez, Dominique Berthier, Jonathan Patricot, Raymond Contassot, Alexandre Bolleau, Yves Ginon, Gérald Wieland, Michel Meunier, Eric Roux, Maurice Belantan, Jean-Marc Audoual, Eric Sucillon, Agnès Morel, Roland Seigle) ont été élus pour représenter la communauté de communes au syndicat des eaux de la Plaine et des collines du Catelan.

► Election des représentants de la communauté de communes au syndicat du SYPENOI

Au 31 décembre 2019, avec l'extension de compétences, la communauté de communes se substitue à la commune de Chamagnieu au sein du Syndicat Mixte de production des eaux du Nord-Ouest Isère (S.Y.P.E.N.O.I.). 1 titulaire, Jean-Yves Cado, et 1 suppléant, Jean-Claude Champier, ont été élus pour représenter la communauté de communes au syndicat du S.Y.P.E.N.O.I.

► Création de 2 budgets rattachés eau potable et assainissement ainsi que 2 budgets annexes : DSP eau et DSP assainissement

Le Conseil communautaire a approuvé la création de 4 budgets : un budget eau potable rattaché au budget principal, un budget assainissement collectif et non collectif rattaché au budget principal, un budget DSP (délégation de service publique) eau potable annexé au budget principal et un budget DSP (délégation de service publique) assainissement collectif et non collectif annexé au budget principal.

► Avance de trésorerie du budget principal au budget rattaché eau et au budget rattaché assainissement

Une avance de 1 500 000 euros du budget principal au budget eau potable rattaché et une avance de 1 500 000 euros du budget principal au budget assainissement rattaché ont été validées étant précisé que ces avances seront remboursées dans les 9 mois qui suivent la date du transfert de compétence.

► Régime fiscal de TVA des 2 budgets rattachés eau et assainissement ainsi que des 2 budgets annexes : DSP eau et DSP assainissement

Le budget eau potable rattaché au budget principal, le budget DSP eau potable annexé au budget principal et le budget DSP assainissement annexé au budget principal seront assujettis à la TVA. Le budget assainissement rattaché au budget principal ne le sera pas.

MARCHÉS PUBLICS

► Attribution du marché relatif à l'étude et l'accompagnement pour la mise en conformité des collectivités (groupement de commande) avec le RGPD

Le marché relatif à la mission d'étude et d'accompagnement des collectivités dans la mise en conformité du traitement de leurs données avec le RGPD a été attribué à l'entreprise NOVATEK CONSULTING. Les communes intéressées qui n'étaient pas dans le marché initialement ont la possibilité de se rajouter et celles qui avaient adhéré et ne le souhaitent plus peuvent se retirer également.



AMÉNAGEMENT

► Avenants aux marchés de travaux de la MSP de Montalieu (lots n°1, 3 et 16)

Dans le cadre des travaux de la MSP de Montalieu, des avenants portant sur des modifications techniques et financières des lots 1 (gros œuvre) pour un nouveau montant de marché de 520 616,82 € HT, lot 3 (étanchéité) pour un nouveau montant de 23 290 € HT et lot 16 (électricité) pour un nouveau montant de 135 029,81 € HT ont été acceptés. Le nouveau montant total des marchés de travaux est de 2 171 919,46 € TTC.

ENVIRONNEMENT

► Lancement du Contrat de Transition Ecologique Nord Isère Durable (CTE)

Le Contrat de Transition Ecologique a été officiellement lancé le 6 novembre 2019 et les élus l'ont approuvé dans son principe et ses modalités de mise en œuvre. Les objectifs du CTE sont de faire de l'écologie un moteur de développement économique, de promouvoir le Nord Isère comme territoire durable et de mobiliser des financements de l'Etat, de la Région, du Département et de l'ADEME sur des projets phares.

► Attribution de subventions aux communes de Frontonas, Montcarra et Saint-Marcel-Bel-Accueil dans le cadre de l'appel à projet auprès des communes pour la résorption de points de dépôts sauvages

Dans le cadre de l'appel à projet auprès des communes pour la résorption de points de dépôts sauvages, une aide globale maximum de 6 318€ sera versée aux communes soit 877 € pour la commune de Frontonas, 2120 € pour la commune de Montcarra et 3 321 € pour la commune de Saint-Marcel-bel-accueil.

INSERTION

► Mission Locale Nord Isère : versement solde subvention

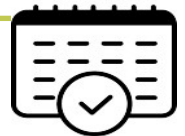
Compte-tenu de l'atteinte partielle des objectifs de la MLNI pour l'année 2019, il est proposé de limiter à 95 % du montant maximum défini à l'article 3 de la convention, le montant effectivement versé pour l'année 2019, soit 136 382 €. Les élus communautaires ont approuvé le versement du 2^{ème} acompte à hauteur de 56 095 €.

Informations

► Musique à l'école et Faites des arts

Concernant la musique à l'école, toutes les classes de cycle 3 (CM2/ CM1) bénéficient de 17 séances avec un des 4 musiciens intervenants de la communauté de communes. Faites des Arts concerne 38 classes qui bénéficieront d'interventions d'artistes dans les domaines de la danse / percussions, de la musique, des arts graphiques et du théâtre.

VOTRE AGENDA



Conseil communautaire

mardi 17 décembre à 18h

Maison du Haut-Rhône Dauphinois – Crémieu

Commission sociale intercommunale secteur est

membres de la commission du secteur

lundi 16 décembre à 14h30

site communautaire de Morestel

Réunion du conseil d'exploitation de la régie des eaux

le jeudi 9 janvier à 18h

à Optevoz

ÇA BOUGE AUX BALCONS... du côté des services administratifs



Arrivées

- Nadège Ropero, renfort de personnel au service RH, le 18 novembre
- Jérôme Diego, DGA Ressources, le 25 novembre.

Mouvements

Le 2 décembre : Laëtitia Fontenelle anciennement gestionnaire RH devient Assistante de la DGS.